

## Conditions générales de vente

### 1. Dispositions générales

Les présentes conditions générales s'appliquent dans leur intégralité à toutes les prestations de formation réalisées par le CFP LPP ST ENNEMOND. Elles en constituent les conditions essentielles et déterminantes. Aussi toute inscription aux formations dispensées par le CFP LPP SAINT-ENNEMOND implique sans réserve l'acceptation des présentes conditions générales.

### 2. Inscriptions

À réception de votre demande, vous recevrez par courrier postal ou email les modalités d'inscription (sélection d'entrée ou retrait de dossier) s'il s'agit d'un concours d'entrée vous devrez retourner le dossier aux dates fixées dans le règlement d'admission, pour les inscriptions sur dossiers, ces derniers devront être rendus au plus tard un mois après leur retrait par courrier à l'adresse de CFP-LPP SAINT-ENNEMOND 8-10 rue du Pilat 42400 ST CHAMOND ou déposés directement dans l'établissement. Ils seront enregistrés dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Une convocation vous sera adressée 15 jours avant la formation ; elle précisera les horaires, le lieu et les moyens d'accès. Elle vous sera demandée dès votre arrivée sur le lieu de la formation. Sur place, vous serez invité(e) à signer une liste d'émargement, nécessaire à l'établissement d'une attestation de présence

### 3. Annulation / report

Formulées par écrit, les annulations donneront lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elles sont reçues 15 jours avant la formation.

Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible mais un report sur une autre session de formation sera possible.

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, le LPP-CFP SAINT-ENNEMOND se réserve le droit d'annuler cette formation ou de modifier les dates au plus tard une semaine avant le début de formation.

Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à votre convenance, un avoir sera émis.

Pour annuler votre inscription, vous êtes tenus de prévenir par courrier ou par e-mail à [contact-lpp-st-ennemond.fr](mailto:contact-lpp-st-ennemond.fr) au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

### 4. Financement des absences totales ou partielles

Chaque heure de formation non effectuée et donc non émargée, donne lieu à une facturation au coût réel auprès du commanditaire, payable à réception.

Ainsi toute absence exceptionnelle devra être motivée et convenue entre le commanditaire et le LPP-CFP SAINT-ENNEMOND.

### 5. Assurances, responsabilités

L'employeur – ou selon le cas le participant – s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux

de ses préposés au préjudice du LPP-CFP

SAINT-ENNEMOND ou des participants. La responsabilité du LPP-CFP SAINT-ENNEMOND ne saurait être retenue de quelque manière que ce soit concernant tous agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le participant.

### 6. Tarifs

Tous les prix sont indiqués nets de toutes taxes. Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité.

Le règlement du prix de la formation s'effectue selon les modalités du contrat financier excepté pour les collectivités territoriales qui, conformément aux règles établies par la comptabilité publique, règlent postérieurement à la prestation.

### 7. Attestation de formation

A l'issue de chaque formation, tout participant recevra une attestation de présence certifiée par le LPP-CFP SAINT-ENNEMOND. Cette attestation est à conserver précieusement par le participant, aucun duplicata ne sera délivré.

### 8. Confidentialité

Les contenus, outils et supports de formation sont la propriété du LPP-CFP SAINT-ENNEMOND. Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser, même à titre gratuit, à des membres de son personnel ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sauf autorisation expresse et écrite du LPP-CFP SAINT-ENNEMOND ou de ses ayants droits.

### 9. Informatique et libertés

Les informations recueillies par LPP-CFP SAINT-ENNEMOND sont nécessaires à la gestion et au suivi de vos inscriptions et peuvent faire l'objet d'un traitement informatique dans ce cadre.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 (art.38 et s.), chaque participant bénéficie d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de modification ou de retrait sur toute donnée personnelle le concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant au LPP-CFP SAINT-ENNEMOND - 8-10 rue du Pilat 42400 SAINT-CHAMOND ou en écrivant ou par mail à [contact@lpp-st-ennemond.fr](mailto:contact@lpp-st-ennemond.fr)

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.